



BNJ FM SA - Programme RTN
Champs-Montants 16a
CH-2074 Marin

Tél : +41 (0)32 756 01 40
Fax : +41 (0)32 756 01 27
Email : administration@rtn.ch

13.02.2014

Cure de jouvence pour le CPLN



Le bâtiment B du CPLN sera assaini.

Le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois va vivre une nouvelle jeunesse. Le Conseil d'Etat propose d'assainir le CPLN, à Neuchâtel, pour 34,1 millions de francs. L'isolation et certaines installations techniques sont aujourd'hui obsolètes et nécessitent une réfection.

Les bâtiments A et B du site seront assainis. Ils ont été construits il y a une cinquantaine d'années. La halle C, bâtie il y a quarante ans, sera détruite. Un nouveau bâtiment sera construit à cet endroit. Il permettra de rapatrier les filières du CPLN qui louent aujourd'hui des locaux à l'extérieur du site.

Le coût des travaux est supérieur de dix millions de francs aux premières études. Cette augmentation s'explique par la découverte de plusieurs éléments techniques vétustes qu'il faut changer.

Le Grand Conseil pourrait se prononcer sur cette demande de crédit fin mars déjà. Les travaux devraient démarrer cet été et se terminer en mars 2018. /aju



Dans la halle C, la situation est catastrophique: des bâches et des seaux d'eau sont installés pour recueillir l'eau du toit.